

Mémoire remis dans le cadre des audiences publiques pour le redécoupage des circonscriptions fédérales de 2022

Le 25 septembre 2022

Ottawa, le 25 septembre 2022

Les Commissaires

L'honorable juge Lynne C. Leitch

Mme Karen Bird

M. Peter Loewen

Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour l'Ontario

Case postale 37018 Southdale

London (Ontario) N6E 3T3

Objet: Mémoire de l'AFO remis dans le cadre des audiences publiques sur le redécoupage des circonscriptions fédérales en Ontario

Mesdames et Monsieur les Commissaires,

Au nom de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et des 795 760 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens qu'elle représente, je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de vous présenter ce mémoire dans le cadre des audiences publiques que vous tenez en vue du redécoupage des circonscriptions électorales fédérales en Ontario.

L'AFO est l'organisme rassembleur et la voix politique de la francophonie de l'Ontario. Elle a pour mandat de concerter la collectivité francophone de la province et agit comme organisme porte-parole pour revendiquer les droits des Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes.

Représentation franco-ontarienne au Parlement du Canada

Comme vous le savez, l'article 15 10 b) i) de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* dicte que les commissaires doivent prendre en considération « la communauté d'intérêts ou la spécificité d'une circonscription électorale d'une province ou son évolution historique » dans le travail important qu'elle exécute. Nous croyons fermement que cette partie particulière de la loi s'applique toujours à nos communautés franco-ontariennes.

En février, nous avons recommandé à la commission de délimitation des circonscriptions (la commission) d'ajouter deux circonscriptions dans le Nord de l'Ontario, comme il l'a été fait pour le redécoupage des circonscriptions électorales provinciales en 2018. Depuis l'ère du gouvernement de Mike Harris, les circonscriptions fédérales et provinciales se mariaient d'un bout à l'autre de l'Ontario, amenant une cohésion dans les différentes communautés, dont les francophones.

Au niveau provincial, les changements suivants ont été faits :

- la division de Timmins—James Bay pour créer la circonscription de Mushkegowuk—Baie James et de Timmins,
- la division de Thunder Bay—Rainy River pour créer Kenora—Rainy River et Thunder-Bay—Atikokan.

Ces changements ont été faits pour assurer la représentation autochtone et francophone dans le Nord de l'Ontario et pour assurer que la voix de cette région vaste et importante soit entendue à l'Assemblée législative de l'Ontario. La décision de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales provinciales du Grand Nord en 2017 a assuré que les francophones seraient majoritaires à la hauteur de 61 % dans le nouveau comté de Mushkegowuk—Baie James, et c'est ce que nous espérons voir se réaliser au niveau des circonscriptions électorales fédérales.

Présentement, il n'y a qu'une seule circonscription fédérale en Ontario où les francophones sont majoritaires, soit Glengarry—Prescott—Russell. L'ajout d'une deuxième circonscription à majorité francophone contribuerait à maximiser les chances de représentations franco-ontariennes à la Chambre des communes.

Comme au niveau électoral provincial, ce nouveau comté correspondrait à la partie nord actuelle de Timmins—Baie James. Ainsi, le territoire qu'occupe présentement Mushkegowuk—Baie James deviendrait la deuxième circonscription fédérale à majorité francophone en Ontario.

Pour le démontrer, l'AFO a fait une recherche sur les cinq circonscriptions électorales fédérales et provinciales où la population francophone est la plus nombreuse, soit Glengarry—Prescott—Russell, Orléans, Nickel Belt, Ottawa—Vanier et Timmins—Baie James au fédéral; et Glengarry—Prescott—Russell, Mushkegowuk—Baie James, Orléans, Nickel Belt et Ottawa—Vanier au provincial. Les résultats parlent d'eux-mêmes. En étudiant la première langue parlée des candidates et candidats élus lors des cinq dernières élections tenues dans ces comtés, nous constatons qu'une candidate ou un candidat francophone a remporté l'élection lors de 80 % de ces scrutins (40 fois sur 50 tout palier confondu).

Députés fédéraux francophones dans les circonscriptions où les francophones sont nombreux		
Circonscription	Nombre de fois qu'un francophone a été élu lors des cinq dernières élections	Francophones élus
Glengarry—Prescott—Russell	5	Pierre Lemieux (2006 à 2015) Francis Drouin (2015 à aujourd'hui)
Orléans	4	Royal Galipeau (2008 à 2015) Marie-France Lalonde (2019 à aujourd'hui)
Nickel Belt	5	Claude Gravelle (2008 à 2015) Marc Serré (2015 à aujourd'hui)
Ottawa—Vanier	5	Mauril Bélanger (2008 à 2016) Mona Fortier (2017 à aujourd'hui)
Timmins—Baie James	0	

Députés provinciaux francophones dans les circonscriptions où les francophones sont nombreux		
Circonscription	Nombre de fois qu'un francophone a été élu lors des cinq dernières élections	Francophones élus
Glengarry—Prescott—Russell	4	Jean-Marc Lalonde (de 2007 à 2011) Amanda Simard (2018 à 2022) Stéphane Sarazin (2022 à aujourd'hui)
Orléans	3	Marie-France Lalonde (2014 à 2019) Stephen Blais (2020 à aujourd'hui)
Nickel Belt	5	France Gélinas (2007 à aujourd'hui)
Ottawa—Vanier	5	Madeleine Meilleur (2003 à 2016) Nathalie Des Rosiers (2016 à 2018)

		Lucille Collard (2019 à aujourd'hui)
Timmins-Baie James	4	Gilles Bisson (2007 à 2022)

Ces données démontrent l'importance que la commission doit donner à assurer que les francophones soient regroupés au sein de circonscriptions communes pour maintenir la représentation de notre minorité linguistique au Parlement.

La commission propose pourtant de baisser le nombre de circonscriptions électorales de dix à neuf dans le Nord. La communauté franco-ontarienne du Nord, tout comme l'ensemble de cette région, est à risque de perdre de son poids politique dans la proposition faite par la commission.

Par ailleurs, nous remarquons que les changements les plus importants proposés par la commission dans cette région du pays touchent les circonscriptions de Sudbury, Nickel Belt, Timmins—Baie James et d'Algoma—Manitoulin—Kapusking, qui comptent des populations francophones importantes. Les communautés francophones de cette région se retrouvent davantage saupoudrées que regroupées dans les nouvelles circonscriptions proposées.

Avec sa proposition, nous sommes d'avis que la commission ne respecte pas l'article 15 10 b) i) de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Nous sommes d'avis que la commission n'a pas évalué l'aspect portant sur les communautés d'intérêts et la spécificité d'une circonscription électorale d'une province ou son évolution historique dans ce qu'elle propose dans le Nord.

Recommandation 1

Que la commission reconsidère sa proposition de réduire les circonscriptions fédérales de 10 à 9 sièges et passe de 10 à 12 circonscriptions pour suivre la carte électorale provinciale.

Des données manquantes pour un choix éclairé

Bien que nous ayons maintenant les nouvelles données francophones du recensement de 2021 par circonscriptions électorales actuelles, les données pour les populations francophones dans les circonscriptions proposées par la commission sont

manquantes. C'est d'une importance capitale que cette analyse soit faite. Il ne faut pas réduire le poids des francophones du Nord de l'Ontario au Parlement du Canada. La commission doit assurer le maintien de la représentation francophone.

Voici un tableau portant sur le poids francophone actuel dans chacune des circonscriptions.

	Nombre de francophones (langue maternelle 2021)	Nombre de francophones (PLOP ¹ 2021)	Population totale (2021)	% de francophones (langue maternelle)	% de francophones (PLOP)
Nickel Belt	32 665	32 640	94 947	34,4	34,38
Timmins—Baie James	20 610	20 500	80 785	25,51	25,37
Algoma—Manitoulin—K apuskasing	18765	18 745	80 310	23,36	23,34
Sudbury	15 635	15 560	95 537	16,36	16,28
Nipissing—Timiskaming	12 235	11935	89 781	13,62	13,29
Thunder Bay—Supérieur- Nord	3 025	2 875	83 325	3,6	3,45
Sault Ste. Marie	2315	2095	79 331	2,9	2,64
Thunder Bay—Rainy River	1 290	1 190	82 357	1,56	1,44
Kenora	960	840	64 261	1,5	1,3
Parry Sound—Muskoka	1280	1 150	104 494	1,22	1,1

La commission doit s'assurer de ne pas réduire le poids politique des circonscriptions les plus francophones dans le Nord.

Actuellement, cinq circonscriptions dans le Nord de l'Ontario compte sur une population francophone de 13 à 50% selon les chiffres utilisés. Les changements

¹ PLOP = Première langue officielle parlée

proposés posent quelques risques aux francophones de perdre au fil d'arrivée une circonscription où ils sont nombreux en nombre important.

Par exemple, alors que nous n'avons pas les chiffres exactes, nous pouvons estimer que la population francophone de Nickel Belt serait réduite d'environ 50%. La proposition enlèverait quelques grandes communautés francophones de Nickel Belt en les transférant aux circonscriptions avoisinantes. Par exemple, les communautés de la région de Nipissing Ouest, qui compte sur une grande concentration de francophones, passeraient dans la nouvelle carte au comté de Nipissing. Cela toucherait surtout la région de Sturgeon Falls (Lavigne, Verner, St Charles, Rivière-des-Français, Markstay-Warren). Dans la région du Grand-Sudbury plusieurs localités telles que Garson, Falconbridge, Wahnapiatae, Coniston, seraient perdues vers la circonscription de Sudbury.

Recommandation 2

Que la Commission publie les données sur les populations francophones des circonscriptions proposées lorsqu'elle soumet une proposition de réforme de la carte électorale.

Dans votre analyse pour la révision finale des limites des circonscriptions électorales de prendre en compte ces communautés, je vous demande d'assurer de ne pas diluer la présence et la voix des Franco-ontariennes en les divisant de manière à diminuer leur poids par circonscription.

Je vous remercie de votre invitation à soumettre un mémoire ainsi que pour toute l'attention portée à celui-ci et je vous prie d'agréer mes salutations les plus sincères.

Le président,



Carol Jolin